

29. La fouille du site de Saint-Martin, site 7

30. Peintures murales antiques / 31. La fabrication des mosaïques pour la basilique de Perpet / 32. Un bâtiment ordinaire ou un abri pour le corps de saint Martin ? / 33. Une inscription funéraire du siècle / 34. L'espérance de vie des clercs et des chanoines de Saint-Martin

Henri Galinié, Christian Theureau, Hélène Eristov, Claude Vibert-Guigue, James Motteau, Jean Guyon

Citer ce document / Cite this document :

Galinié Henri, Theureau Christian, Eristov Hélène, Vibert-Guigue Claude, Motteau James, Guyon Jean. 29. La fouille du site de Saint-Martin, site 7. 30. Peintures murales antiques / 31. La fabrication des mosaïques pour la basilique de Perpet / 32. Un bâtiment ordinaire ou un abri pour le corps de saint Martin ? / 33. Une inscription funéraire du siècle / 34. L'espérance de vie des clercs et des chanoines de Saint-Martin. In: Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 2007. pp. 91-101. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 30);

https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2007_ant_30_1_1767

Fichier pdf généré le 20/02/2020

29. La fouille du site de Saint-Martin

The excavation at the site of the abbey of St Martin

Site 7 - Henri Galinié en collaboration
avec Christian Theureau

Présence ou occupation gauloise

Un sondage d'une dizaine de m² dans la zone 2, au fond d'une cave en deuxième sous-sol, a révélé l'angle d'une pièce construite au 1^{er} siècle ap. J.-C et transformée plus tard en dépotoir. Un important matériel céramique du 2^e siècle, comportant jattes, urnes et assiettes, a été mis au jour.

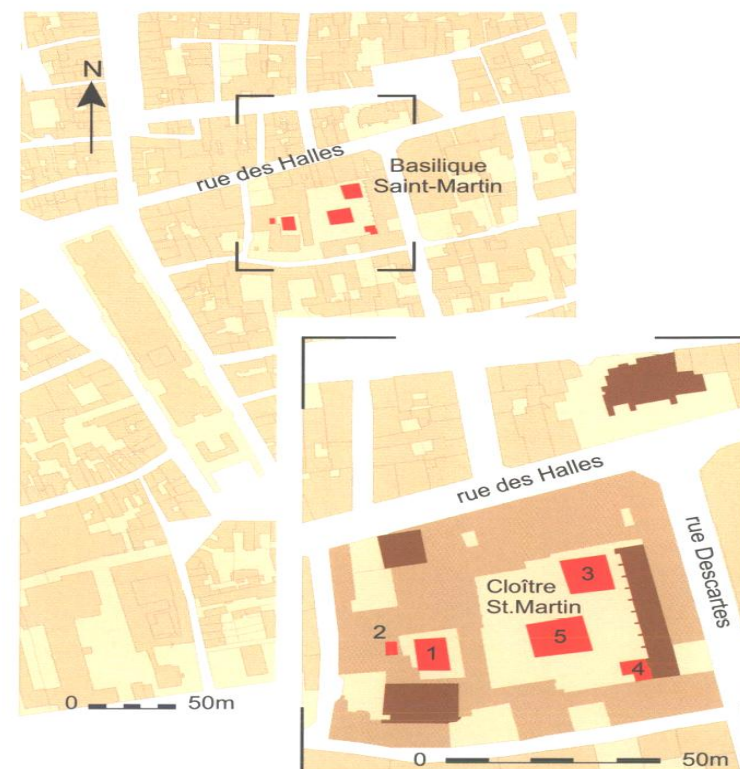
Ce bâtiment succédait à une construction antérieure dont la destruction a livré des monnaies gauloises associées à de la céramique romaine de la première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C. La première construction fut établie sur une succession de sols et de sables alluviaux. Le fond de la fouille à cette cote approximative de 46 m NGF n'a pas atteint le toit du sol naturel. La présence d'une occupation antérieure ne peut donc être exclue.

Les quatorze potins, attribués aux Turons, sont issus des niveaux d'occupation ou de destruction du premier bâtiment au milieu du 1^{er} siècle ap. J.-C. Ces monnaies, en contexte gallo-romain, devaient alors être décriées.

En revanche s'y ajoutent plus d'une trentaine de tessons non tournés, de facture gauloise, dans des niveaux à la fonction indéterminée : gobelets, assiettes, coupe carénée, urne.

La présence de ces éléments prend néanmoins aujourd'hui, après les découvertes du site gaulois de Clocheville (site 67) en 2001, une nouvelle signification car ils contribuent à préciser une aire de répartition ou de concentration de trouvailles gauloises dans le sol de Tours.

La fouille du site de Saint-Martin s'est déroulée en trois tranches, en 1979 (zone 1), 1981 (zone 3) et 1982 (zone 5). Les zones 2 et 4 ont constitué de simples sondages. Au total, la fouille a porté sur 370 m², pendant une quinzaine de mois et un effectif d'une quinzaine de personnes. Bernard Randoin, Richard Kemp, James Motteau, Annie Guédez, Christian Theureau assistés par d'autres intervenants ont assuré l'essentiel de l'enregistrement de terrain et de l'exploitation des données.



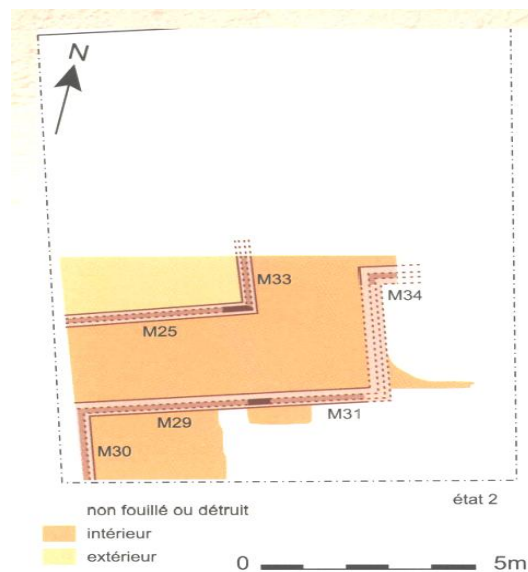


Fig. 1 : Le bâtiment sur solins de l'état 2 (zone 3).

Les bâtiments gallo-romains

Ils n'ont été mis au jour qu'en zone 3. En zone 5, les niveaux de destruction d'une habitation et un élément de mur stylobate ont formé le fond de fouille. En zone 1, la fouille a été interrompue au niveau d'implantation des sarcophages trapézoïdaux du haut Moyen Âge.

Une maison du 1^{er} siècle

En zone 3, la première construction connue à la cote 45,80, dans un sondage réduit, correspond à la tranchée de récupération d'un mur (état 1). Sous ce mur et jusqu'à 45,20, fond du sondage, se trouvaient des niveaux stratifiés du 1^{er} siècle ap. J.-C.

Le premier bâtiment réellement identifié et très partiellement fouillé (état 2) comportait des sablières basses de 0,15 m de largeur maintenues par de petits solins ou socles maçonnés larges de 0,40 m fondés sur 0,30 m et supportant une armature charpentée. Les élévations sont en architecture de terre, le sol intérieur en béton de calcaire. Des murs sont recouverts d'un enduit peint. L'un a livré un panneau à fond rouge à motifs

géométriques jaunes et noirs ainsi qu'à motifs floraux verts.

Il est possible que le mur de la zone 2 se rattache à cette construction (Fig. 1).

Malgré le peu d'informations disponibles, on peut être assuré d'être en présence d'une habitation construite avec soin dans la 1^{ère} moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C.

30. Les peintures murales de la première maison et de la domus à péristyle

Painted wall plasters in the 1st cent. house and in the 2nd cent. domus

La plus ancienne maison, celle de l'état 2, de même que la *domus* à péristyle qui l'a remplacée, ont livré des fragments d'enduits peints qui ont donné lieu à la constitution de deux panneaux en 1985. Le panneau rouge, daté du 1^{er} siècle, appartient à la première maison et le panneau blanc, daté du 2^e siècle à la *domus* à péristyle.

Le panneau rouge (Fig. 2a)

H. 144, l. 84,5, ép. 3 cm

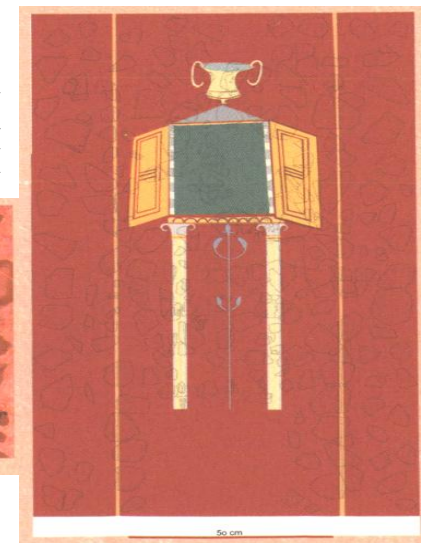
Le panneau restauré se présente comme un remontage de fragments pour la plupart non jointifs, noyés dans du plâtre coloré en rouge.

Techniquement, l'enduit antique rouge sombre (*intonaco*) est extrêmement poli ; certains fragments ont subi une carbonisation partielle.

Malgré le caractère arbitraire du remontage et la présence de retouches (fûts des colonnettes) les collages effectifs attestent la justesse globale de la restitution. Il s'agit d'une composition verticale ; deux filets ocre-jaune distants de 49 cm encadrent deux colonnettes cannelées pseudo-corinthiennes qui portent un entablement à modénature schématique ; il constitue le support d'un tableau à volets ouverts (*pinax*).



Fig. 2a-b : La peinture du panneau rouge.



Une réorganisation de l'espace

Vers 100, le premier bâtiment fut détruit et remplacé par un mur nord-sud en pierres sèches (M28) séparant, semble-t-il, deux parcelles (état3). Des murs très fortement détruits par les constructions postérieures, peuvent révéler la présence d'un bâtiment. M28 fut (rapidement ?) remplacé par un nouveau mur de même fonction et orientation (M22), légèrement plus à l'ouest et com-

L'effet architectural de ce petit tableau est encore amplifié par un fronton gris-bleuté dont la pointe soutient un canthare (H. 11,5 cm). La panse et les deux anses, traitées en gris-ocre, évoquent l'orfèvrerie, tandis que l'intérieur est bleu.

Le contenu du tableautin est lacunaire et illisible ; les lambeaux de couleur verte en surpeint laissent apparaître le fond blanchâtre de l'enduit sur lequel deux tracés rouges verticaux correspondent à l'axe de symétrie et doivent sans doute s'interpréter comme des tracés préparatoires. Cet axe est matérialisé, sous le tableautin, par une tige végétale verte d'où partent des feuilles lancéolées et un renflement sommital au contact avec la base du petit tableau.

Entre les volets et l'intérieur du tableau subsistent des vestiges d'un étroit bandeau vertical orné de petits rectangles superposés et les vantaux eux-mêmes sont subdivisés en deux panneaux schématiquement moulurés. La vue en perspective suit les règles approximatives de la peinture romaine et est démentie par l'absence de profondeur de la composition.

L'insertion de ce motif entre deux filets permet de penser qu'il s'agit d'un décor d'interpanneau séparant de larges champs rouges. Néanmoins on pourrait penser aussi à un dispositif tel que celui de Corseul, sur une paroi du bâtiment 12 : les champs rouges sont ornés latéralement et environ à mi-hauteur de petits compartiments rectangulaires à fond bleu ; une haute et fine hampe à volutes leur sert de support central, tandis que des filets forment les supports latéraux. Ce décor, le plus précoce de Bretagne, est, comme le souligne Claudine Allag (2001), " dans la lignée du III^e style " et doit donc remonter à la phase initiale du bâtiment, dans le 1^{er} quart du 1^{er} siècle. A Tours, contrairement à Corseul, le motif est clairement un tableautin à volets : s'il fait partie du répertoire romano-campanien et se rencontre fréquemment depuis le II^e Style (1^{er} s. av. J.-C.), il est en revanche beaucoup plus rare en Gaule : seul l'exemple de Lyon-Vaise (pièce 6) était connu jusqu'à présent.

La disparition du contenu de l'image limite l'interprétation ; toutefois la présence du canthare et d'une tige végétale lancéolée (thyrses ?) pourrait évoquer un contexte dionysiaque.

Ce décor se rattache à l'état 2 de l'habitat, daté de la première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C., soit une chronologie proche de celle du décor de Vaise assigné, sur des bases stylistiques, à la fin du 1^{er} siècle (Delaval 1995).

La maison comprenait trois parties : un large couloir coudé, une zone de cour au nord-ouest, et la pièce peinte au sud – sud-ouest. Au-dessus des fondations maçonnées, une sablière basse portait des murs en terre et pans de bois. Logiquement, les revers des fragments d'enduits peints avaient conservé l'empreinte des sillons d'accrochage destinés à faire adhérer le mortier à la terre.

portant une entrée large de 5 m. A l'est de ce mur les traces de deux bâtiments sont visibles, de part et d'autre de l'entrée formée par M27 et un retour au nord, M36 et un retour M24 au sud. Aucun sol ou niveau d'occupation n'accompagnent ces constructions. Cet ensemble forme l'état 4 (Fig. 3).

Le panneau blanc (Fig. 2c)

H. 144, l. 84,5, ép. 3 cm

Le panneau restauré rassemble un petit nombre de fragments à fond blanc selon une disposition aléatoire. Ils sont noyés dans du plâtre qui dissimule les bords et les sutures ; des bandes colorées modernes prolongent les lignes supposées du décor. Dans l'état actuel, trois ensembles verticaux se succèdent, surmontant deux ensembles horizontaux. De gauche à droite, le premier ensemble se compose d'une série de lignes ocre-jaune clair et foncé qui évoquent une mouluration à restituer non comme un fût de colonne mais comme une corniche horizontale.

Le deuxième ensemble est constitué de fragments de tige rouge bordeaux animée de feuilles lancéolées et de crochets ; à droite de la tige, une longue feuille verte se recourbe en

volute ici à gauche de la tige, et un motif vert la recoupe.

Le troisième ensemble présente les mêmes caractéristiques ; ici la tige se termine effectivement en bouton surmontant deux bagues, tandis que celui du premier ensemble est un repeat moderne. La longue feuille à volute est ici à gauche de la tige et un motif vert la recoupe : trois

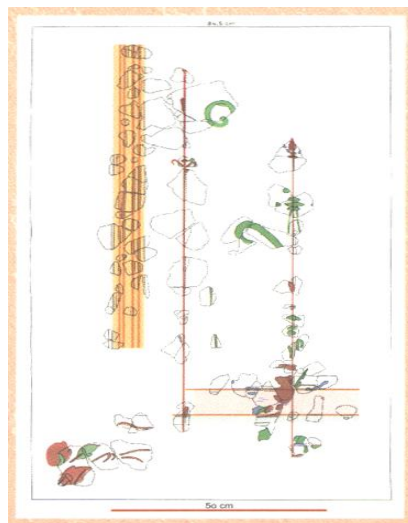


Fig. 2c : La peinture du panneau blanc.

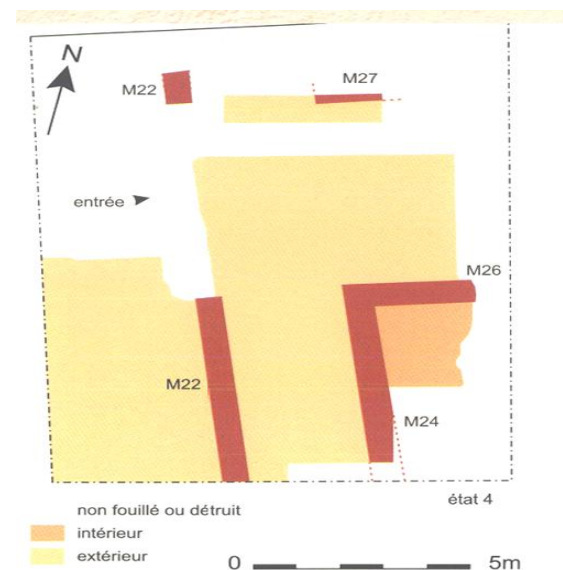


Fig. 3 : Les bâtiments de l'état 4 (zone 3).

barres vertes inégales accentuées de points de même couleur servent de support à deux fins rubans schématiques.

Le premier ensemble horizontal, moins aisément restituable, comporte un large bandeau dont la couleur bleue subsiste partiellement sur le fond rosé. Ce bandeau est bordé de bandes grises ; une grosse feuille rouge bordeaux et une feuille verte lancéolée s'y superposent.

Le deuxième ensemble horizontal rassemble deux larges feuilles rouge bordeaux et une feuille verte souple, très séparées les unes des autres et associées à de fines tiges rouges évoquant une vrille.

Le mode de restauration rend difficile la vérification des collages effectifs. Il semble néanmoins que cette présentation soit contestable. Les grosses feuilles sont sans doute à interpréter comme une guirlande souple en zone basse de la paroi. La zone moyenne devait être articulée par les fines tiges rouges le long desquelles les feuilles vertes se répartissaient de façon régulière et que reliait un retour horizontal. Le couronnement était assuré par la corniche fictive ocre-jaune. Quant à la position du bandeau bleu, elle se laisse moins facilement deviner, mais il peut avoir été vertical.

Ces décors à fond blanc et motifs végétaux aérés sont fréquents en Gaule au 2^e siècle (Mitard 1993, Nunes Pedrosa 1980, Belot 1989) ; ceux de Genainville, par exemple, s'en rapprochent, de même que ceux d'Augst – Liestal ou de Kaiseraugst (Drack 1950).

Hélène Eristov, Claude Vibert-Guigüe

Références

Drack 1950, Nunes Pedrosa 1980, Belot 1989, Mitard 1993, Delaval 1995, Allag 2001.

Une domus à péristyle ?

Elle résulte de la réorganisation des éléments antérieurs dans un même ensemble, du blocage de l'entrée et du renforcement de certains murs antérieurs (Fig. 4). Des communications entre les pièces ainsi créées sont attestées par la présence de seuils. Plusieurs couches d'enduits peints décorent la base conservée des murs M22 / M23 (Fig. 2). Une récupération systématique à l'intérieur montre que les pièces avaient été dotées de sols construits, néanmoins sans mosaïques (Fig. 5). A l'ouest se trouvait un espace ouvert mais couvert, une cour de service.

Plus au sud, en zone 5, les vestiges d'un stylobate comportant la base d'une colonne d'angle ont constitué le fond de la fouille en 1982 (Fig. 6). Bien que les zones 3 et 5 ne soient pas contiguës, cette cour à péristyle, au vu des faibles distances, paraît devoir être rattachée à l'état 5 de la zone 3 dont la limite sud n'a pas été trouvée.

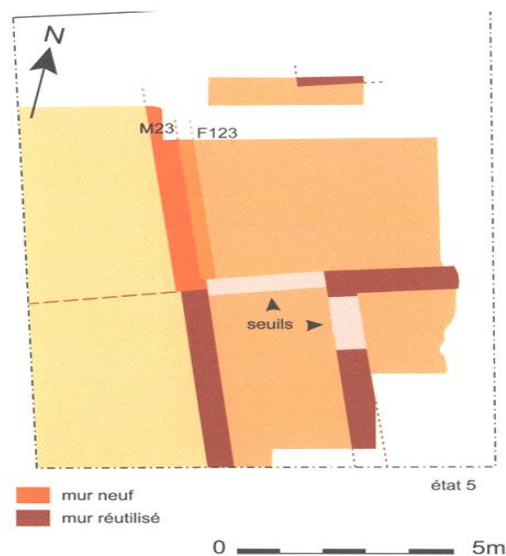


Fig. 4 : La domus de l'état 5 (zone 3).



Fig. 5 : La domus en cours de fouille (zone 3). Vue de l'est.



Fig. 6 : Les vestiges du stylobate (zone 5). Vue du nord.

La datation de l'ensemble est très délicate à établir. Un dépotoir du début du 2^e siècle, contemporain de M28 ou M22 indique les environs de 100 pour la réorganisation de l'espace et les peintures murales sont d'un type courant au 2^e siècle.

Connaissant des modifications dans son organisation, la domus fut utilisée jusqu'à une date imprécise du 3^e siècle. Son abandon est marqué par la récupération de la couverture et des charpentes. Une épaisse couche de matériaux sableux indique des élévations en matériaux mixtes (terre et bois) couvertes d'enduits décorés ainsi qu'une lente dégradation du bâtiment avant la transformation des lieux en nécropole.

La nécropole aux 4^e et 5^e siècles

Les indications issues de la zone 3 indiquent un début de l'usage funéraire après 300, peut-être d'abord limité à l'ouest par le mur nord-sud M22 / M23, au-delà duquel se trouvait une zone d'épandage de déchets domestiques. L'inhumation démarra un peu plus tard à l'ouest, dans la seconde moitié du 4^e siècle. Ces datations sont assises sur les monnaies. La céramique indique pour l'ensemble la seconde moitié du 4^e siècle et le 5^e siècle, ce qui correspond à la durée d'utilisation totale de cette phase de la nécropole.

On remarque une très forte concentration d'enfants dans la totalité de la zone d'inhumation (39 sur 49 tombes). Quelques tombes furent pratiquées en sarcophages rectangulaires ou en coffrage de pierre de grand appareil remployant des éléments d'architecture (Fig 7a-b). La majorité des tombes utilisaient des cercueils chevillés.

Cette partie de la nécropole antique se trouvait à proximité immédiate, entre quelques mètres et quelques dizaines de mètres, du lieu où l'évêque Martin fut inhumé en 397. Elle s'étendait plus au sud puisque quelques tombes ont pu être fouillées dans la zone 5.



Fig. 7a-b : Tombes d'enfants en sarcophage et en coffrage remployant des éléments d'architecture (zone 3).



32. Un bâtiment en bois ordinaire ou un abri pour le corps de saint Martin ?

A common wooden building or a temporary shrine for St Martin's body while bishop Perpetuus' basilica was built ?

L'observation d'un bâtiment, situé dans la zone 5 et dont tous les éléments constitutifs ont été récupérés de sorte qu'il n'en subsistait que les négatifs au moment de la fouille, permet de lui restituer les caractéristiques suivantes :

- Quatre poteaux, de 20 à 25 cm de section, très peu enfoncés dans le sol (une quinzaine de cm) forment une structure portante simple, de plan carré de 2 m de côté, centrée dans une fosse rectangulaire plus grande, de 4,20 m x 3,80 et profonde de 0,40 m.
- Cette fosse, creusée dans les niveaux de démolition des élévations en terre de la domus à péristyle, était certainement protégée au fond et peut-être sur ses parois, comme le laissent penser l'absence de dépôt au fond et le caractère sableux des bords.
- Le bord supérieur de la fosse est entouré d'une couronne, de forme subcirculaire et large d'un mètre, caractérisée par un sol induré par le piétinement. Cette couronne indurée est interrompue sur une longueur de ± 2 m au centre de la paroi occidentale.
- Le périmètre de la construction, au-delà de la couronne de sol induré, est constitué par des tranchées irrégulières de récupération de solins ou de sablières basses sur les trois côtés inscrits dans la fouille (F195, F196, F201). Des parois de bois, appuyées sur les solins ou sablières devaient circonscrire le bâtiment car aucune trace d'utilisation de terre (sables, argile) n'a été relevée pour les élévations.
- la faible taille de la tranchée de récupération occidentale F195 et la poursuite de la zone indurée vers l'ouest indiquent que F195 correspondait à une cloison intérieure et que le bâtiment se poursuivait, hors de la limite de la zone fouillée, vers l'ouest.

Les dimensions extérieures restituées sont 7,50m du nord au sud ; d'est en ouest, la salle présente dans la fouille mesure $\pm 6,50$ m, soit une superficie de l'ordre de 50 m², auxquels il faut rajouter un élément couvert à l'ouest, peut-être un simple vestibule jouant le rôle d'entrée.

Les caractéristiques du bâtiment autorisent les propositions suivantes :

- par ses particularités techniques, et malgré sa partie excavée, il ne s'apparente pas aux fonds de cabanes à vocation domestique ou artisanale connus ;
 - sa structure portante peu fondée, les matériaux utilisés, de même que la récupération de tous les éléments après usage, le désignent comme prévu pour une utilisation de courte durée.
- Les caractéristiques de la salle comprise dans la fouille permettent les propositions suivantes :
- son plan et son usage sont destinés à mettre en valeur un élément situé en son centre ;
 - l'interruption du sol de circulation au centre de la cloison ouest permet de restituer deux issues latérales de ce côté ;
 - l'absence d'issue à l'est met l'accent sur la façade ouest ;
 - les deux issues latérales à l'ouest, l'absence d'issue à l'est et la couronne indurée constituent les indices d'une circulation giratoire dans la salle.

En conséquence, et bien que rien ne permette de l'affirmer, la configuration des lieux indique que les utilisateurs pénétraient dans la salle contenue dans la fouille par l'une des issues de la cloison occidentale, circulaient autour d'un élément inscrit entre les poteaux porteurs, puis sortaient par l'autre issue, sur cette même cloison, sans laisser de traces matérielles de leur activité sinon le piétinement.

Stratigraphiquement, ce bâtiment s'inscrit à la suite des inhumations de la nécropole des 4^e et 5^e siècles, dans la même situation que

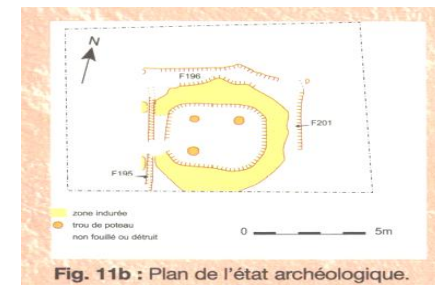


Fig. 11b : Plan de l'état archéologique.

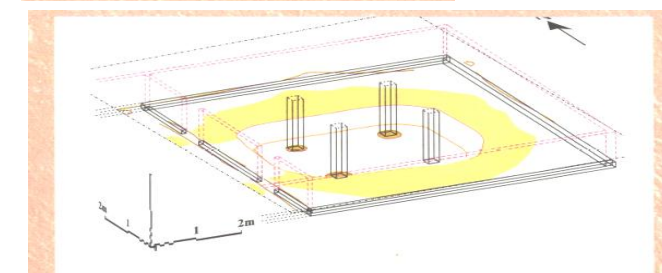


Fig. 11c : Restitution axonométrique jusqu'à 1 m du sol.

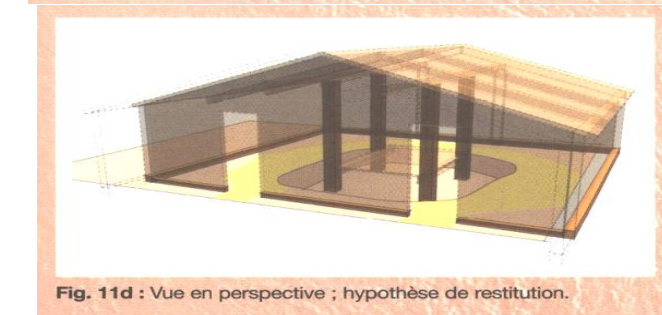


Fig. 11d : Vue en perspective ; hypothèse de restitution.

les niveaux de travail de la zone 3, attribués à la construction de la basilique de l'évêque Perpet, achevée en 470 ou 471. Le comblement de la fosse centrale, après récupération des éléments, est datable, par la céramique, de la fin du 5^e ou du 6^e siècle.

Nous voici donc en présence d'un bâtiment provisoire de la fin du 5^e siècle, orienté, centré autour d'un élément en charpente séparé d'un espace de circulation périphérique par un vide.

Si l'on voit dans le quadrilatère charpenté une sorte de baldaquin autour duquel on déambulait à distance, il devient possible de proposer que l'édifice servait à exposer momentanément le tombeau ou le corps de saint Martin pour que les fidèles puissent continuer de venir le vénérer alors que ni la basilique de Brice, démantelée, ni celle de Perpet en voie d'achèvement, n'étaient accessibles.

Henri Galinié
Restitution, Thierry Morin

Références

Galinié et al 1982, Pietri 1983, Duval 2002.

A propos du bâtiment en bois, voir aussi le CD-Rom.



Fig. 11a : Vue d'ensemble des structures fouillées.
Vue du nord-est.

La basilique de Perpet et le développement du monastère

L'indice retenu pour établir la proximité de la fouille avec les basiliques successives est livré par une phase de construction scellant la totalité de la zone 3, soit plus de 150 m², sur une épaisseur d'une trentaine de centimètres (Fig. 8). Les vestiges bien que très perturbés d'un atelier de mosaïstes et de niveaux de travail de la pierre attestent les travaux pour un bâtiment important et richement décoré (Fig. 9a). Selon toute vraisemblance, il s'agit de la basilique érigée par l'évêque Perpet en 470-71 (Pietri 1983), en remplacement de la petite chapelle érigée par son prédécesseur Brice sur la tombe de saint Martin.



Fig. 9a : Vue de détail de l'atelier de mosaïstes du 5^e siècle (zone 3).



Fig. 8 : Coupe montrant l'épaisseur des niveaux de travail de la pierre de la fin du 5^e siècle (zone 3).

31. La fabrication des mosaïques pour la basilique de Perpet

A mosaïst's workshop for the ornamentation of the basilica built by bishop Perpetuus over the tomb of St Martin

Dans la zone 3 ont été découverts d'importants niveaux de construction d'un édifice situé hors de l'emprise archéologique et notamment, dans l'angle sud-est, une zone constituée de fins déchets de taille de minéraux dont l'ampleur totale n'a pu être déterminée car débordant du chantier. Des traces de préparation de mortier rose ont également été découvertes. La présence de trous de poteaux laisse supposer la présence d'un toit pour abriter cette activité. Immédiatement à côté, et contemporain, se trouvait un empilement de fragments de mosaïques déposées. L'ensemble de ces structures est interprété comme un atelier de mosaïste.



Fig. 9b : Enduit rose et fragments de minéraux utilisés pour la fabrication des mosaïques.

Les mosaïques déposées proviennent d'un édifice antérieur aux travaux : leurs tesselles sont scellées dans un mortier blanc ou

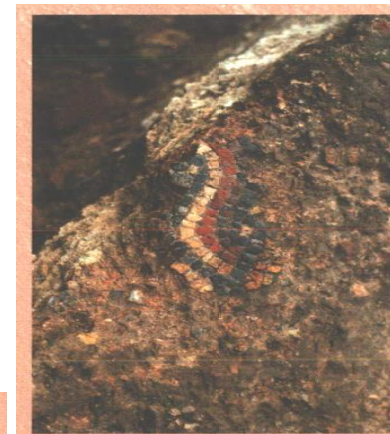


Fig. 9c : Fragment d'une mosaïque déposée et destinée à fournir des tesselles.

rose et certaines plaques possèdent encore leur lit de pose. Les éléments composant le décor proviennent de matières variées : minéraux gris, ocre, brun rouge, noir, marbre gris bleuté, probablement récupérés en partie sur des bâtiments gallo-romains antérieurs, terre cuite rouge, pâte de verre vert pâle. D'autres matériaux apparaissent en sus de la récupération. Ils se présentent sous forme de blocs en attente de débitage, plus ou moins cubiques pour les minéraux, en plaques pour les produits vitreux : les premiers proviennent de marbre blanc (récupération de bâtiments gallo-romains ?), de minéraux jaunes (silex ?), blancs (calcaire), noirs (schistes ?), les secondes en pâte de verre ont une large gamme de teintes, de vert pâle à vert émeraude, bleu cobalt, brun rouge. Le verre montre également une large variété de couleurs, vert de pâle à émeraude, bleu et bleu cobalt, "noir". Les tesselles vitreuses sont taillées dans des plaques à inclusions de feuilles d'or, des "galettes" en pâte brun rouge et des boules écrasées de verre "noir" ; les chutes correspondantes ont été récupérées par les fouilleurs dans les niveaux associés à cet atelier.

James Motteau

Références

Pietri 1983, Blanchard-Lemée 1991, Duval 2002.

33. Une inscription funéraire des 5^e - 6^e siècles

A 5th - 6th cent. funerary inscription from the cemetery of St Martin

Découverte en zone 5, dans un contexte stratigraphique plus tardif que celui de son usage funéraire et sans qu'elle soit en rapport avec une tombe, l'inscription a été gravée sur la surface d'une petite dalle de calcaire dur remployée, en provenance d'un sol. Incomplète, la dalle a été découverte en plusieurs fragments. Sa face postérieure, c'est-à-dire la face de pose primitive, portait de très légères traces de mortier rose ; en revanche, la face jointive droite, en plus de mortier rose, présentait un dépôt de calcite indiquant que la dalle avait été en contact prolongé avec de l'eau chaude, ce qui constitue l'indice d'une récupération dans un ancien bain chaud. HG

Le formulaire et la graphie de l'inscription invitent à la dater des 5^e ou 6^e siècles.

H. : 28,4 cm ; L. : 27,5 cm ; é. : 3 cm.
H. des l. : 3 à 4 cm.

hic requiesc
et bone memo
ri(e) Aulus sub
diae xiiii idus
5 Febrarias di[e]
Veneris di[—]
lorum [—]
Sebe [—]

« Ici repose Aulus, de bonne mémoire, le quatorzième jour des ides de février, jour de Vénus [le vendredi 31 janvier]... »

La préparation s'est voulue soignée : des lignes grossièrement horizontales espacées de 3 à 4 cm guident le cours du texte tandis qu'à g. une ligne verticale sert à sa justification, qui est plus hésitante au début des l. 7-8 à cause de la présence sur la pierre d'un éclat apparemment antérieur à la gravure. L'exécution peut paraître maladroite du fait des dimensions un peu inégales des lettres et surtout à cause de la présence de caractères minuscules (d, h, q, voire a et f) au sein d'un texte dont les autres lettres sont des capitales. Mais la gravure ferme, voire enlevée (pour les D en particulier) dénote la « patte » d'un lapicide non dépourvu de maîtrise.

La langue présente quelques vulgarismes (ou hypercorrections) qui sont très communs sur les inscriptions de l'Antiquité tardive : *requiescet* pour *requiescit*, *bone* pour *bonae*, *diae* pour *die*, *Febrarias* pour *Februarias* et peut-être *Sebe...* pour *Seue...* à la dernière ligne. Cette (relative) qualité de l'expression jointe à celle (également relative) de la graphie font que l'établissement du texte n'offre guère matière à discussion ; il en va autrement de son interprétation – et pas seulement à cause du caractère lacunaire de la pierre, à laquelle manquent la fin des l. 5 à 8 et peut-être une ou plusieurs lignes au-dessous de la l. 8.

Une première difficulté est à la l. 3 où il faut sans doute supposer une négligence du lapicide, qui aurait omis de graver la dernière lettre de la formule *hic requiescet bone memorie*, une des plus banales qui soit au début des inscriptions chrétiennes où elle sert habituellement à introduire le nom du défunt. Si l'on doit bien développer *memo/ria(e)* à la fin de la l. 2 et au début de la l. 3, ce nom serait donc *Aulus*, soit un *praenomen* utilisé

comme patronyme, ce qui n'est pas si commun même pendant l'Antiquité tardive.

Qu'à partir de la fin de la l. 3 le formulaire enchaîne sans transition sur la date de l'inhumation est également peu commun, mais la surprise vient surtout de la façon dont a été indiquée cette date. Aux l. 4-5, faut-il lire, comme tout semble y inviter, *xiiii idus Febrarias*, « le quatorzième jour avant les ides de Février », soit le 31 janvier, alors que ce jour devrait normalement être noté comme la veille des kalendes de février ? Ou doit-on supposer une nouvelle erreur du lapicide ? Voir par exemple dans le X initial une sorte de signe de séparation et lire *iiii idus Febrarias*, soit le 10 février ? Dans le doute, on a préféré s'en tenir à la lecture la plus obvie, si aberrante qu'elle paraisse.

Cette aberration peut d'ailleurs s'expliquer par le fait que l'Antiquité tardive a été marquée par le progressif abandon du calendrier romain, dont les contemporains peinaient à user des repères, d'ailleurs variables selon les mois, que fournissaient les nones et les ides. Ils lui ont peu à peu préféré la régularité du rythme hebdomadaire dont témoigne ici l. 6 la mention d'un vendredi, ou « jour de Vénus », *di[e] Veneris*. Une telle mention (comme celle des autres planètes ou/et divinités des jours de la semaine) ne choquait nullement les fidèles ; elle se rencontre assez fréquemment sur les épitaphes chrétiennes.

Aux l. 6-7, l'incertitude tient à la fois aux lacunes de la pierre et à une nouvelle négligence du lapicide. Après *Veneris*, l. 6, se lit l'extrémité oblique d'une lettre dans laquelle, par comparaison avec le début de la l. 4, on verrait volontiers un D suivi de trois à quatre lettres disparues ; des cinq lettres conservées de la l. 7, d'autre part, le L et le O initial sont assurés, comme le V et le M qui terminent la séquence, tandis que la lettre médiane est plus énigmatique. Par comparaison avec le deuxième R de *Febrarias*, l. 5, on verrait volontiers ici un R laissé à l'état d'ébauche, ce qui conduirait à lire *—lorum*, soit la terminaison d'un mot indéterminé au génitif pluriel.

La même indétermination vaut pour les quatre lettres conservées de la l. 8, S, E, B et E, que l'on pourrait cependant proposer d'interpréter comme les deux premières syllabes de patronymes tels que *Seuerus/a*, *Seuerinus/a*, *Seuerianus/a*, etc., dans lesquels la lettre V a fréquemment été notée par un B sur les inscriptions de l'Antiquité tardive. Mais à qui rapporter ces patro-

nymes supposés ? À des familiers du défunt – sa femme ou des parents plus ou moins éloignés – qui auraient voulu marquer par là leur affection ou le souci qu'ils avaient pris de sa tombe ? Ou à une datation fournie par le ou les consuls en exercice, telle qu'elle se retrouve habituellement en fin d'inscription ? La chose n'est pas impossible car les années 462 et 470 ont été datées par le consulat d'un *Seuerus* et les années 461 et 482 par celui d'un *Seuerinus* – toutes dates qui conviendraient bien à une épitaphe que sa graphie et son formulaire invitent, on l'a dit, à placer aux 5^e - 6^e siècles. Mais ce ne sont là que des hypothèses.

Jean Guyon

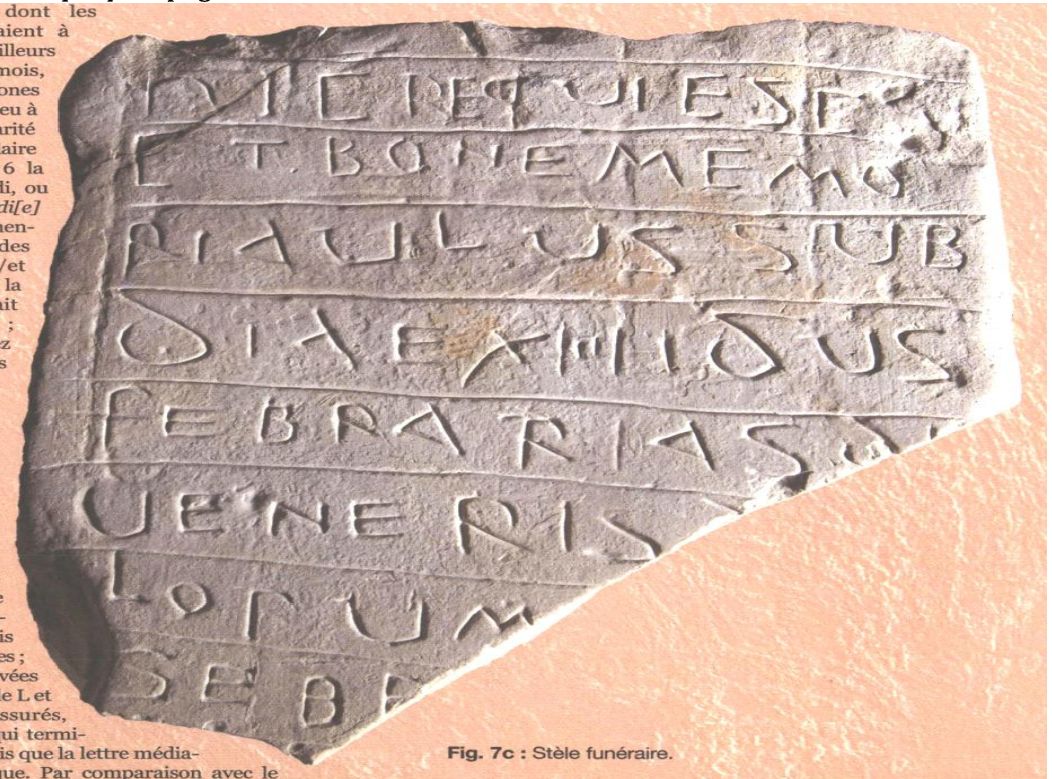


Fig. 7c : Stèle funéraire.

L'inhumation et l'occupation domestique du 5^e au 9^e siècle

Les trois zones fouillées (1, 3 et 5), chacune séparée des autres, montrent des affectations distinctes de l'espace selon des pas de temps particuliers.

Dans la zone 3, la construction de la basilique du 5^e siècle est suivie par une interruption temporaire de l'inhumation comme l'atteste le changement dans l'usage des contenants : le sarcophage trapézoïdal (19 pour 46 tombes) apparaît dès la reprise en remplacement des sarcophages rectangulaires de la période précédente (Fig. 10). Cette même zone 3 est dès lors réservée aux hommes, sans exception.



Fig. 10 : Les inhumations du haut Moyen Âge en sarcophages trapézoïdaux (zone 3).

En revanche, la zone 1, à l'ouest, livre des tombes d'hommes, de femmes et d'enfants, toutes en sarcophages remployés à de nombreuses reprises (au moins 25 individus dans 14 sarcophages). De rares tombes habillées ou accompagnées de mobilier ont été relevées.

Au sud, dans la zone 5, l'espace est, dans un premier temps, affecté à des usages variés, certainement pour le fonctionnement du complexe basilical, dans l'*atrium*. On y trouve d'abord un bâtiment en bois à structure excavée comblée vers 500 par des déchets domestiques (Fig. 11), puis une utilisation des lieux à



Fig. 12 : Les allées de jardin bordées de pierres (zone 5).

des fins culturelles (jardin, potager ?) comprenant des allées qui délimitaient des secteurs particuliers, parterres ou carrés (Fig. 12).

Une activité de forge prend aussi place pendant quelque temps dans ces niveaux, matérialisée par deux petites constructions dont un bassin de trempage (Fig. 13). Cette forge est certainement à mettre en relation avec des travaux d'ampleur dans le monastère, construction ou entretien, et non pas avec une activité suivie, de type artisanal.

La reprise de l'usage funéraire met un terme à ces formes d'occupation au 6^e ou 7^e siècle, et quelques inhumations en sarcophage (hommes, femmes et enfants) sont pratiquées, suivies d'inhumations en coffrages de bois, elles réservées à des hommes à partir des 8^e - 9^e siècles.

A l'ouest, dans la zone 1, une occupation domestique, marquée par un mur de pierres qui semble former la limite de deux unités et un puits, succède à l'usage funéraire. Cette occupation est suivie de l'inhumation de quelques hommes, aux 9^e-10^e siècles.



Fig. 13 : Eléments d'une forge dans la zone 5.

34. L'espérance de vie des clercs et des chanoines de Saint-Martin

Life expectancy : the canons of St Martin and the other inhabitants

Le site 7 a reçu des inhumations qui firent progressivement l'objet d'une stricte discrimination sexuelle. La fouille a en effet démontré que la composition en adultes, toutes zones confondues, changeait : elle était d'abord à peu près celle d'une population ordinaire dans la nécropole originelle des 4^e et 5^e siècles où l'on compte sept femmes pour dix hommes, puis ce rapport de 7/10 descend à 1,3/10 du 6^e aux 10^e-11^e siècles, avant d'arriver au 0/10 du 10^e-11^e au 18^e siècle.

Cette ségrégation signifie que la sélection de sépultures masculines a toutes les chances d'être très majoritairement composée des frères de Saint-Martin, clercs ou moines jusqu'à la réforme du 9^e siècle, puis chanoines jusqu'au 18^e siècle.

Ici le contexte de découverte pallie le mutisme du squelette sur lequel la différence d'état, entre laïcs et religieux, ne produit aucune marque spécifique apparente.

Un autre cas de figure est illustré par le site 9 (prieuré clunisien d'hommes de Saint-Michel-de-la-Guerche) qui fournit un exemple d'illisibilité de cette dichotomie entre laïcs et religieux. Ce cimetière contient, en effet, des inhumations d'adultes des deux sexes où les femmes, qui n'ont évidemment pas appartenu au prieuré, se retrouvent néanmoins en proportion trop faible (4,6/10) pour figurer le modèle paroissial normal. L'explication vient certainement de ce que les églises des ordres religieux ont été au Moyen Âge des lieux d'élection de sépulture pour les bienfaiteurs qui préféraient reposer là plutôt que dans le cimetière de leur paroisse. La logique veut que parmi ces laïcs se trouvent aussi des hommes indiscernables des religieux dans le groupe masculin.

Ainsi, pour révéler les aspects de la mortalité différentielle qui a pu exister anciennement dans Tours entre religieux et laïcs, les individus du site 9 ont été exclus de la sélection dont les religieux sont représentés par les seuls hommes d'Eglise de Saint-Martin et dont le groupe laïque est issu des autres sites de nécropoles ou de cimetières paroissiaux (1, 5, 6, 8 et 10).

L'estimation de l'âge au décès utilise certaines modifications caractéristiques qui s'opèrent dans le squelette durant la croissance puis au cours du vieillissement débutant immédiatement après. Les différences fondamentales entre ces critères d'évaluation font que l'on traite séparément les immatures et les adultes. Une méthode, appliquée collectivement à ces derniers, a la propriété de fournir les distributions des classes d'âges présentées en fréquences relatives dont voici brièvement résumés les principaux enseignements.

Une topographie à plusieurs rythmes se distingue donc. La construction de la basilique de Perpet est suivie d'une interruption de l'inhumation puis d'un secteur réservé aux clercs à sa proximité immédiate. Plus loin à l'ouest, une population diverse est inhumée alors qu'au sud l'espace est consacré à des activités en relation avec le fonctionnement du monastère dans une zone à l'affectation lâche. L'exclusion de la sépulture des laïcs s'étend au sud au 8^e siècle par une extension

La longévité des femmes

La mortalité des adultes, pour le groupe laïque, indique que les classes des âges les plus élevés sont généralement plus fournies chez les femmes que chez les hommes. C'est l'expression de la célèbre supériorité pérenne de l'espérance de vie féminine.

La longévité des hommes d'Eglise

Les religieux de Saint-Martin présentent une longévité parfois inférieure à celle des femmes, mais toujours supérieure à celle des laïcs et les fréquences de leurs plus jeunes classes d'âges sont les plus basses dans tous les cas. On ne mourait pas jeune à Saint-Martin. La différence est-elle consécutive à l'alimentation ? Ce serait envisageable. L'abbaye Saint-Martin était richement dotée et la règle de vie des chanoines peu contraignante. Sous cet aspect, les laïcs paraîtraient globalement plus exposés à la pénurie quotidienne et aux calamités, mais l'argument est totalement sans valeur pour expliquer la supériorité de la longévité féminine. Par contre, une influence du mode de vie, à l'écart des excès de toutes sortes, serait plus sûrement à évoquer. Cette dernière explication pourrait être plausible car le phénomène a été constaté ailleurs, cette fois à partir de registres d'état civil de période moderne (Le Bras, Dinet 1980)

Dans le sens diachronique, apparaissent deux variations révélatrices et identiques chez les religieux comme chez les laïcs.

La mortalité des jeunes au Bas Empire et au Moyen Âge

La première concerne les distributions du Moyen Âge où les fréquences de la classe des plus jeunes âges sont plus élevées que dans les autres périodes alors qu'un tassement s'opère, à l'opposé, chez les plus âgés. Il s'est donc produit une régression de l'espérance de vie à cette époque. La même tendance se présente au Bas Empire qui ne dispose toutefois pas d'homologue conventuel.

L'amélioration constante de l'espérance de vie

La seconde variation est plus discrète et se lit sur l'ensemble de la chronologie où, malgré les fluctuations, se discerne une amélioration de l'espérance de vie. La ou les causes de ces deux constatations résident dans un grand éventail de possibilités où le choix ne peut actuellement pas s'orienter, faute d'argument solide. On peut cependant relever que la longévité avait commencé à s'améliorer avant le manifeste apport des avancées modernes de la Médecine.

Christian Theureau

Références

Le Bras H., Dinet 1980, Theureau 1998.

de la zone réservée à l'inhumation des clercs (zone 5), puis à l'ouest au 9^e siècle par l'affectation de la zone à l'habitation de laïcs liés au monastère comme l'indique un moule à médailles de pèlerinage retrouvé dans le puits de la zone 1. Les incursions scandinaves mettent un terme à cette occupation et pendant quelque temps des chanoines sont inhumés avant la réorganisation définitive de l'abbaye et du quartier canonial.

Maisons de chanoines et cloître à galeries

La zone 1 a livré des éléments de deux maisons de chanoines qui fixent définitivement l'usage des lieux au plus tard au 12^e siècle. La mieux représentée montre un bâtiment ouvrant sur un petit jardin-cour intérieur qui subsiste jusqu'au 18^e siècle (Fig. 14).

Dans les zones 3 et 5 unifiées dans leur affectation depuis le 8^e siècle, les lieux sont réservés à l'inhumation des chanoines jusqu'au 18^e siècle, ainsi que le prouve le caractère masculin de tous les squelettes mis au jour. Des activités particulières et temporaires, comme des travaux de réfection ou la fonte d'une cloche prennent place au milieu des tombes. Les traces d'un lavabo d'époque moderne muni d'un vaste bassin ont été découvertes dans la partie ouest de la zone 5, dans une vaste fosse de récupération des matériaux.



Fig. 14 : Cour d'une maison de chanoine (16^e s.) dans la zone 1.

Sources

Morin 1993, Raux 2004, Bébien 2004.

Références

Galinié et al. 1979, Galinié et al. 1981, Galinié et al. 1982, Pietri 1983, Pietri 1987, Blanchard-Lemée 1991, Fischer 1991, Lorans 1996, Galinié 1997, Theureau 1998, Schiesser 2003.